



Stabilisation du chômage au premier trimestre 2016 dans les zones d'emploi normandes

Au premier trimestre 2016, le taux de chômage normand se stabilise à 10,2 %. L'est de la région, en particulier la zone du Havre, est toujours plus touché que l'ouest. Sur le trimestre, la stabilisation concerne 19 des 23 zones d'emploi. Seules trois zones du nord de la Seine-Maritime enregistrent une légère hausse du chômage. Sur un an, le taux de chômage est stable en Normandie. Les baisses dans le Calvados et la Manche compensent les hausses dans les autres départements.

Thibaut Louza

Au premier trimestre 2016, le taux de chômage en Normandie s'établit à 10,2 %, au même niveau qu'au trimestre précédent. Il est légèrement plus élevé que la moyenne de la France métropolitaine (9,9 %), faisant de la Normandie la cinquième région la plus touchée par le chômage.

Cette moyenne masque d'importantes disparités au sein des zones d'emploi. La zone la moins touchée est celle d'Avranches (6,6 %, *figure 1*), la plus touchée celle du Havre (12,7 %). De façon générale, les départements de l'ouest (Manche, Orne et Calvados) sont moins impactés que ceux de l'est (Seine-Maritime et Eure). Dans l'ouest, le taux de chômage ne dépasse la moyenne régionale dans aucune zone. Tandis qu'à l'est, il est toujours au-dessus de cette moyenne.

Stabilité du chômage sur le trimestre

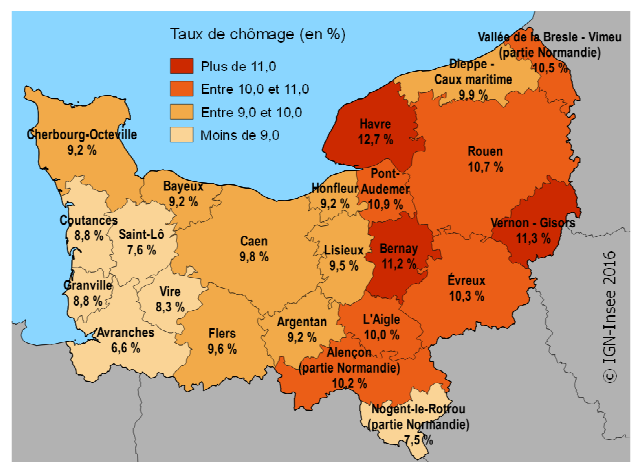
Entre le quatrième trimestre 2015 et le premier trimestre 2016, le taux de chômage en Normandie est resté stable dans quatre départements sur cinq (*figure 2*). Seule la Seine-Maritime connaît une légère hausse (+ 0,2 point), insuffisante pour avoir un impact sur le niveau régional (0,0 point). La Normandie suit la tendance nationale à la stabilisation (0,0 point en France métropolitaine).

Cette tendance se retrouve au sein des zones d'emploi puisque 19 zones sur les 23 ont un taux de chômage stable ou quasi stable (entre - 0,1 et + 0,1 point, *figure 3*). Seule la zone de Lisieux connaît une baisse significative (- 0,2 point).

Les trois zones du nord de la Seine-Maritime (Le Havre, Dieppe - Caux maritime et Vallée de la Bresle - Vimeu) voient leur taux augmenter de 0,2 à 0,3 point.

1 L'est de la Normandie est plus touché par le chômage

Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2016 selon la zone d'emploi (données corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, estimations du taux de chômage

2 Tendance générale à la stabilisation du chômage

Taux de chômage trimestriels et évolutions (données corrigées des variations saisonnières)

	Taux de chômage (en %)			Variation (en points) entre le 1 ^{er} trimestre 2016 et le trimestre précédent	
	1 ^{er} trimestre 2015	4 ^e trimestre 2015	1 ^{er} trimestre 2016	le trimestre précédent	le 1 ^{er} trimestre 2015
Eure	10,4	10,5	10,5	0,0	+ 0,1
Seine-Maritime	11,2	11,2	11,4	+ 0,2	+ 0,2
Calvados	9,9	9,7	9,7	0,0	- 0,2
Manche	8,4	8,2	8,2	0,0	- 0,2
Orne	9,3	9,5	9,5	0,0	+ 0,2
Normandie	10,2	10,2	10,2	0,0	0,0
France métropolitaine	10,0	9,9	9,9	0,0	- 0,1

Source : Insee, estimations du taux de chômage

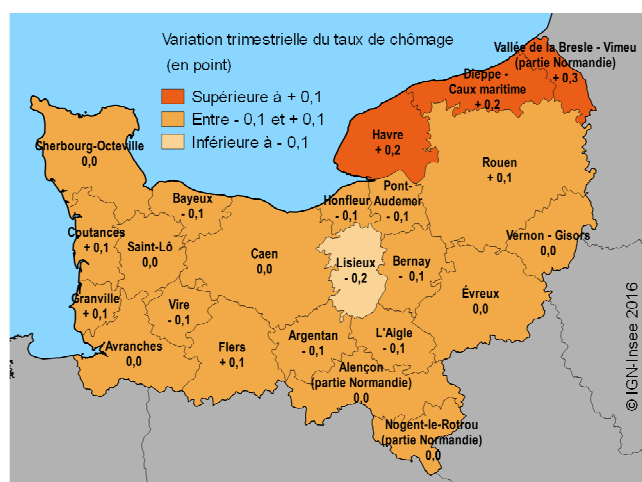
Une évolution plus contrastée sur un an

Même si la tendance annuelle est aussi à la stabilisation (0,0 point en Normandie entre le premier trimestre 2015 et le premier trimestre 2016), les évolutions sont différentes selon le département. L'Eure et la Seine-Maritime, où le taux de chômage est plus élevé, sont aussi ceux où il augmente (+ 0,1 et + 0,2 point respectivement). Il augmente aussi dans l'Orne (+ 0,2 point) mais baisse dans le Calvados et la Manche (- 0,2 point).

Sur un an, la plus forte augmentation du taux de chômage concerne la zone de Flers, où il progresse de 0,7 point. La zone de Lisieux enregistre la baisse la plus significative (- 0,6 point). En Seine-Maritime, ce sont les zones du Havre et de la Vallée de la Bresle - Vimeu qui connaissent la plus forte hausse (+ 0,4 point chacune). ■

3 Le chômage augmente légèrement dans le nord de la Seine-Maritime.

Variation du taux de chômage entre le quatrième trimestre 2015 et le premier trimestre 2016 selon la zone d'emploi (données corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, estimations du taux de chômage

Définitions

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Insee Normandie

5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Maryse Cadalanu

Attachés de presse :
Martine Chéron (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02.31.15.11.14

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com

ISSN : en cours

@Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Informations rapides n° 130 - Principaux indicateurs : " Le chômage est stable au premier trimestre 2016 " (2016, mai) 2p.
- Insee Conjoncture Normandie N° 4 : " Signe de reprise encore timide au 1^{er} trimestre 2016 " (2016, juillet) 4p.

